Zeitschrift: Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 28 (2015)

Artikel: John Gros, itinéraire d'un homme maladroit et ambitieux

Autor: Pandazis, Iréna

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085180

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

John Gros, itinéraire d'un homme maladroit et ambitieux

Iréna Pandazis

Le mercredi 6 octobre 1920 à 16 heures, Jean-François Gros, dit John Gros, meurt à l'âge de 53 ans d'une crise d'urémie à son domicile du chemin de Mornex 9 à Lausanne¹.

Nécrologie. — On annonce le décès, survenu mercredi matin, à Lausanne, après peu d'heures de maladie, de M. John Gros, architecte. Venu de Genève, il y a un certain nombre d'années, M. Gros s'était fait remarquer par son esprit d'initiative. Il fut le constructeur d'un grand nombre de maisons à Lausanne, spécialement dans l'avenue Louis-Ruchonnet. La guerre vint paralyser son activité. Elle fut pour lui, comme pour tant d'autres architectes, une dure épreuve, vaillamment supportée. De nombreux amis regretteront le décès prématuré de cet homme entreprenant et si cordial.

ogie publiée dans La Peyue résume le

Cette nécrologie publiée dans *La Revue* résume le parcours de celui qui fut un homme apprécié. *La Revue*, 7 octobre 1920.

Gros, architecte de formation, se tourne dès le début de sa carrière vers la spéculation immobilière, profitant de l'essor démographique et urbanistique de Lausanne au début du xxe siècle. Le déclenchement de la guerre anéantit ses affaires et son portefeuille d'actions. Sa mort aussi brutale qu'inattendue ne lui a pas laissé le temps de rédiger de testament. Ses uniques héritiers, sa femme Amélie et son deuxième fils Albert, plutôt que d'accepter ou de répudier purement et simplement un héritage dont ils ne connaissent pas le contenu mais dont ils soupçonnent qu'il se compose plutôt de dettes, mandatent le fidèle notaire de John, Joseph Redard², afin qu'il établisse un bénéfice d'inventaire à transmettre au juge de paix du district de Lausanne³; cette procédure a pour but de dresser la liste des actifs et des passifs d'une succession tout en laissant un temps limité aux créanciers pour s'annoncer. Sur cette base, les héritiers peuvent ensuite choisir en toute connaissance de cause d'accepter ou de répudier la succession.

Les déboires financiers de John Gros engendrent la production d'un document qu'il est rare de pouvoir exploiter dans le cadre d'une telle recherche biographique. Comment John Gros en est-il arrivé à un tel

ACV, SB 115/74, État civil, pièce justificative de décès, Lausanne, n° 984.

² Gros est mentionné dans cinq recueils des actes et minutes de J. Redard, à partir du 15 mars 1906 (ACV SC 65/620). Au vu du nombre d'affaires entreprises par Gros, il devait probablement traiter avec plusieurs notaires.

³ Merci à Christian Gilliéron, adjoint du directeur des Archives cantonales vaudoises, pour son aide précieuse à trouver l'entier de ce dossier.

fiasco financier? Pour tenter de répondre à cette question, nous nous intéresserons à l'homme mais aussi à l'architecte et à l'investisseur qu'il était.

L'homme

Né le 22 juillet 1867 à Genève dans le quartier de Plainpalais⁴, John Gros est le fils de François-Justin Gros, commis de bureau, et d'Henriette Page. Dès l'âge de 14 ans, il semble déjà se destiner à une carrière d'architecte lorsqu'il s'inscrit à l'École d'architecture et d'ornement de la ville de Genève⁵. Il débute ses études en 1882 et termine sa première année avec un 2e prix. L'année suivante, il semble poursuivre ses études dans la section d'ornement dans laquelle il obtient également un 2e prix. En 1884, il revient à l'architecture et gagne un 1er prix, distinction qu'il recevra à nouveau en 1885 pour sa troisième et dernière année d'études⁶. Même s'il n'a pas suivi un parcours académique comme nombre de ses contemporains (à l'École des beauxarts de Paris notamment), John Gros fait ainsi figure d'élève prometteur et, par conséquent, d'architecte potentiel.

Probablement suite à la rencontre de sa femme, John Gros s'installe dans le chef-lieu vaudois. Amélie Bringold, née le 12 février 1870 à Lausanne, est la fille de Christian, charpentier, et d'Anne Susanne Nuzenberg, décédée avant le mariage de sa fille, qui a lieu le 3 juillet 1890 à Lausanne⁷. Le jeune couple s'établit à la rue Neuve 11 et un premier enfant, Edmond, naît le 8 octobre 1894. Puis la famille déménage à la rue du Maupas 17 où

Albert naît le 23 septembre 18998. Les Gros ne semblent pas jouir d'une fortune personnelle.

On sait l'importance pour un architecte d'avoir et d'entretenir de bonnes relations sociales, souvent garantes d'une réputation qui permet d'obtenir des commandes. Ne possédant pas de titre académique, John Gros n'a probablement pas intégré les sociétés professionnelles telles que la SIA; il ne semble pas non plus avoir fait partie des «clubs de services», comme le Rotary. S'il n'a jamais fait partie de la bonne société, cet homme affable, habile et à l'aise en société, est connu et apprécié de la petite bourgeoisie lausannoise. En outre, comme il est genevois d'origine, il doit créer son propre réseau dès son arrivée à Lausanne, où on ne lui connaît pas de contacts préalables. En octobre 1899, il fonde le Club genevois de Lausanne qui a pour but de réunir les 207 citoyens émigrés dans cette ville9; il en sera le président durant quelques années¹⁰. Cette initiative atteste de son esprit d'entreprise et de son dynamisme. Plus intéressant et original à une époque où les voitures automobiles sont encore rares, Gros est membre du comité de l'Automobile-Club Suisse jusqu'en 1912, année où il décline sa réélection11, ce qui semble témoigner d'un goût pour l'innovation et la modernité. Il est également membre de sociétés locales telles que l'Union instrumentale et le Chœur d'hommes de Lausanne¹². À sa mort, on retrouve d'ailleurs chez lui un beau piano d'une valeur de 1 000 francs¹³.

⁴ AVL, Recensement fédéral de 1910, A, RC, 107.

⁵ Archives d'État de Genève (AEG), 1992 va 32.39, registre d'inscriptions.

⁶ Pour tous les prix cités, cf.: AEG 1992 va 32.63, palmarès allant de 1876 à 1910 de l'École des beaux-arts de Genève.

Acte de mariage intégré par J. Redard dans le Bénéfice d'inventaire, ACV, K XIX 29/341 n° 182.

 $^{^8}$ Acte de naissance des enfants intégré par J. Redard dans le Bénéfice d'inventaire, ACV, K XIX 29/341 n° 182.

⁹ Journal de Genève, 17 octobre 1899, p. 3 et *Nouvelliste vaudois*, 15 octobre 1899.

¹⁰ En 1912 un certain Bizot est alors président. Le Conteur vaudois: journal de la Suisse romande, décembre 1912.

¹¹ Le Nouvelliste vaudois, 13 mars 1912.

¹² *TdL*, 8 octobre 1920, p. 4.

¹³ ACV, K XIX 29/341 n° 182.

Philanthrope et généreux, Gros figure à plusieurs reprises sur des listes de dons et de souscriptions des bonnes œuvres. En 1901, il donne 5 francs pour « les vignerons grêlés de Vevey et environs » ¹⁴. En 1906, il verse 10 francs au tir cantonal de Nyon ¹⁵, puis deux ans plus tard 50 francs à l'Orchestre symphonique de Lausanne pour assurer son maintien ¹⁶. En 1909, Gros offre 100 francs pour le développement du quartier de la Solitude ¹⁷, quartier dans lequel il a construit dix ans auparavant une école enfantine et la policlinique universitaire. L'augmentation progressive des montants de ces souscriptions peut-elle faire part d'un enrichissement personnel?

L'architecte est également engagé en politique. Il apparaît sur la liste du parti démocratique¹⁸ lors des élections communales de 1897¹⁹. Il semble que Gros n'a jamais été élu; il n'a en tout cas pas eu de carrière politique. En 1913, il est chargé d'animer la partie non officielle d'une assemblée populaire dudit parti. La presse relate que « rien ne manquait pour faire régner une franche et loyale gaité » ²⁰.

Si John Gros était protestant²¹, il comptait surtout parmi les fidèles de la «religion» des bâtisseurs, la francmaçonnerie. À sa mort, le comité de la loge Espérance Notons enfin qu'en lien avec la SIC, Gros obtient un poste d'enseignant dans les cours professionnels créés par cette société, qu'il occupera de 1893 à 1897²⁶. Trois branches sont alors dispensées: le dessin d'ornement, le dessin technique et la comptabilité²⁷. L'architecte a pu enseigner les deux premières branches.

L'homme a aussi sa part d'ombre. En juillet 1898, le journal satirique *La Cancoire* le brocarde pour des prétendues voies de fait²⁸. John Gros, dynamique, populaire et ambitieux, n'échappe donc pas à certaines maladresses. Autant de traits de caractère qui se répercuteront dans son travail architectural et sa manière de gérer ses affaires.

[&]amp; Cordialité publie un avis mortuaire²²; la nécrologie citée en début d'article a été, elle, publiée par *La Revue*, organe du parti démocratique, bastion des francs-maçons. On peut supposer que l'entrée de Gros dans la loge remonte à ses premières années à Lausanne, car en 1895 il verse une souscription de 5 francs pour le «Monument Ruchonnet»²³ – Louis Ruchonnet avait été membre fondateur de la Société industrielle et commerciale de Lausanne (SIC)²⁴ et de la loge Liberté. Gros construit d'ailleurs en 1911 le temple de l'Acacia, qui accueille les loges maçonniques Liberté et Espérance & Cordialité²⁵. La franc-maçonnerie semble être un réseau important pour Gros, même si cela est difficile à évaluer.

¹⁴ La Revue, 5 octobre 1901, p. 2.

¹⁵ FAL, 4 juillet 1906, p. 16.

¹⁶ TdL, 13 février 1908.

¹⁷ La Revue, 24 juillet 1909, p. 2.

¹⁸ Parti fondé en 1867 à Zurich, dissous en 1971, proche dans certains cantons des radicaux. Il reprenait «les idées du mouvement démocratique: d'esprit national, favorable à la démocratie directe et à l'interventionnisme étatique, il réclamait l'extension des droits populaires et des monopoles d'État; tout en exigeant des réformes sociales, il rejetait la lutte des classes et jugeait dépassé le Kulturkampf» (DHS).

¹⁹ FAL, 24 novembre 1897, p. 9-10.

²⁰ FAL, 6 novembre 1913.

²¹ AVL, Recensement fédéral de 1910, A, RC, 107.

²² *TdL*, 8 octobre 1920, p. 4.

²³ La Revue, 5 août 1895, p. 2.

²⁴ JATON, Émile, 1859-1959, centenaire de la Société industrielle et commerciale de Lausanne, Lausanne: Imprimerie centrale, 1959, p. 9.

²⁵ La Revue, 6 février 1911.

²⁶ INSA 5, p. 255.

²⁷ INSA 5, p. 255.

²⁸ La Cancoire, 35, 3 juillet 1898, p. 1.

L'architecte

John Gros construit énormément entre 1894 et 1912, pour des particuliers et des sociétés immobilières, presque exclusivement à Lausanne et notamment dans les secteurs de l'avenue Louis-Ruchonnet et de la place Chauderon. Il obtient aussi quelques chantiers pour l'État de Vaud et les communes de Lausanne et de Renens. Gros est un architecte « généraliste » : il érige des immeubles d'habitation, certains avec café ou boutique, un hôtel-pension, des hangars, et quelques édifices publics, des écoles notamment. Il entreprend des rénovations, rehausse des immeubles, aménage des annexes et des ateliers divers. En matière de construction religieuse, on ne lui connaît qu'un seul projet, présenté lors du concours pour une église à Chailly en 1898, qui sera remporté par Alfred Heydel²⁹. Malgré cette polyvalence, Gros semble favoriser la construction d'immeubles locatifs, au rendement bien plus intéressant.

Hormis ses différentes adresses, nous n'avons que très peu d'informations sur son bureau d'architecture. Le premier dont nous avons trace se trouve à la rue Neuve 11, soit à son premier domicile lausannois. Lorsqu'il habite à la rue du Maupas 17, il occupe un bureau au Petit-Rocher 2 jusqu'à son déménagement en 1916 au chemin de Mornex 9, où il vit et travaille dorénavant. Il collabore avec des ingénieurs et des agents d'affaires, comme nous le verrons plus loin, mais ceux-ci ne partagent pas le même bureau. Une annonce publiée en 1911 afin de trouver « un jeune homme libéré des écoles pour aider dans un bureau d'architecte » 30 laisse entendre qu'il ne travaille pas seul.

Gros n'est pas ce qu'on pourrait appeler «une bête de concours». On connaît sa participation à quatre

histoire de l'architecture, 2003.

³¹ CORTHÉSY, Bruno, La policlinique médicale universitaire: rue César-Roux 19, Lausanne: étude historique, Lausanne: Bureau de recherche en

son projet pour la policlinique universitaire lui vaut un troisième prix, mais, pour des raisons inconnues, le Conseil d'État le nomme néanmoins directeur des travaux. Les deux bureaux Mauerhofer & Van Dorsser et Bezencenet & Girardet, lauréats ex aquo du concours, font alors appel à la SIA pour renverser la situation, mais en vain. Bien que Gros reprenne pour l'essentiel les plans de Mauerhofer & Van Dorsser, il dirige seul le chantier. Toutefois, en raison d'une mauvaise évaluation du terrain, des rénovations sont nécessaires rapidement; en dépit de ces aléas, la policlinique peut néanmoins être considérée comme la construction la plus prestigieuse de Gros comme le souligne Bruno Corthésy³¹.

compétitions mais il n'en remporte aucune. En 1898,

Notons qu'une année auparavant, Gros avait été mandaté par la Municipalité de Lausanne pour construire une école enfantine à la Solitude (devenue l'École cantonale de couture). Le chantier est un fiasco, à tel point que, à nouveau, le bâtiment doit être rénové sans trop attendre³².

John Gros remporte tout de même le concours d'idées pour la maison Decker³³. Cet immeuble emblématique construit en 1908 est situé dans la perspective du pont, réalisé peu auparavant par Monod & Laverrière. Il domine la place Chauderon et ferme l'axe monumental des Terreaux³⁴, situation prestigieuse dont Gros ne manque pas de tirer profit. Il signe d'ailleurs fièrement son bâtiment sur l'un des piédroits de l'étroite façade qui regarde la place.

³² Рогснет, Léonore, «École enfantine de la Solitude», in Lüтні, Dave

⁽dir.), Lausanne - les écoles, Berne: SHAS, 2012, p. 148-149. 33 INSA 5, p. 325.

³⁴ El-Wakil, Leïla; Mohr, Erich, *Léman 1900*, Genève: Georg, 1994, p. 131.

²⁹ Voir à ce propos la contribution de Céline Allard, pp. 151-162.

³⁰ FAL, 21 août 1911, p. 3.



Le quartier de la Solitude avec la policlinique universitaire (au fond) et l'école enfantine (à droite) (MHL).

Au tournant du xx^e siècle, Lausanne voit se multiplier les sociétés immobilières (SI)³⁵, sociétés anonymes permettent à des personnes «physiques» d'accumuler leurs capitaux pour construire de vastes ensembles architecturaux – la finalité de telles entreprises étant la location, génératrice de profits confortables. Gros profite de cette mouvance et, en véritable architecte-entrepreneur,

³⁵ Pour comprendre leur naissance et leur fonctionnement, cf: LÜTHI, Dave, «L'apparition des sociétés immobilières et les mutations du marché architectural: l'exemple lausannois (1860-1880)», in LÜTHI, Dave (dir.), Le client et l'architecte: du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX siècle, Lausanne: Étude de lettres, 2010, p. 125-151.



Double signature de John Gros et d'E. Decker, du côté de la place, qui témoigne de leur volonté de s'affirmer aux yeux de tous (photo Dave Lüthi, 2016).



La maison Decker, à l'angle de l'avenue de France, et de la place Chauderon (MHL).

il s'implique durant toute sa carrière comme investisseur et architecte dans plus de dix SI de la place lausannoise.

Il est difficile d'obtenir des informations à leur propos, la plupart ayant fait faillite et ne figurant malheureusement pas au Registre du commerce³⁶. Certaines d'entre elles publient leurs statuts, à l'instar de la SI La Paisible, dont John Gros sera membre et qui se destine à « l'acquisition d'immeubles à la rue du Maupas, l'exploitation de

tout ou partie de ces immeubles par des constructions, leur location et éventuellement leur revente »³⁷. Dans quelques cas, des informations se retrouvent dans les minutes notariales; celles de Joseph Redard³⁸ contiennent ainsi plusieurs échanges entre la SI Avenue Ruchonnet ABC et Gros qui édifie pour elle les immeubles 2b à 12 de l'avenue éponyme en 1904. Cette avenue récemment

³⁶ Je remercie Gilles Prod'hom pour son aide dans cette partie de ma recherche.

³⁷ FAL, 29 juin 1910, p. 15.

³⁸ ACV, SC 65/622, onglet n° 3 des actes et minutes de J. Redard, 1904.



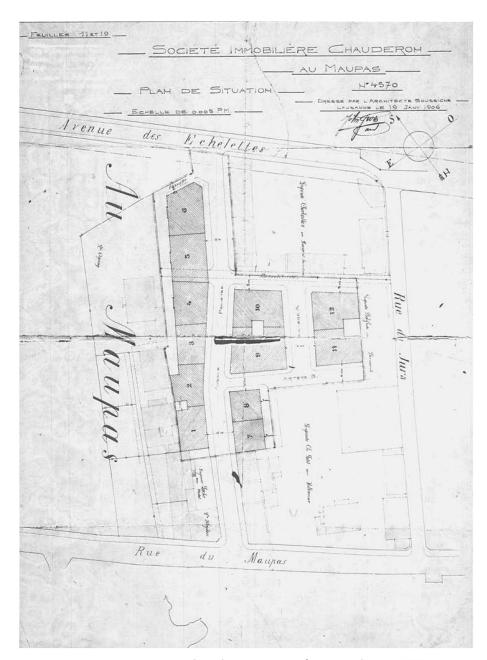
Les immeubles de l'avenue Ruchonnet en construction. Urbanité des immeubles de style éclectique, réalisés avec la firme de béton armé Ferrari (MHL).

aménagée en lien avec le développement de la gare est alors en plein chantier³⁹; Gros y construira encore le temple franc-maçonnique de l'Acacia en 1911 et deviendra propriétaire de l'immeuble au n° 24 où il résidera jusqu'en 1916.

En 1906, la SI de Chauderon commande à Gros un vaste ensemble immobilier aux Échelettes, comprenant douze immeubles locatifs entre la rue du Jura, l'avenue des Échelettes (aujourd'hui avenue de France) et la rue du Maupas. Cette entreprise est caractéristique de la forte urbanisation que connaît alors Lausanne.

Une fois de plus, le chantier dirigé par Gros connaît un incident fâcheux. Le samedi 19 octobre 1907 au

³⁹ DESARZENS, Nathalie, *L'environnement urbain de la Gare de Lausanne,* Étude historique, Lausanne: [s.n.], 2012, p. 21.



Plan de situation du projet pour le SI de Chauderon dessiné par John Gros en 1906 qui crée le chemin des Échelettes et propose un plan très dense où les immeubles sont organisés en rangées et en îlots pour occuper la parcelle au maximum (AVL).



Les immeubles de Mornex vus depuis Montbenon, abaissés d'un niveau en raison de la servitude de hauteur votée par le Conseil communal. Si la grue est un danger éphémère pour la vue, les deux cheminées de briques des industries installées à l'avenue Louis-Ruchonnet sont plus dommageables pour le panorama que l'on cherche à préserver. Au centre de l'image, la discrète loge maçonnique de l'Acacia (MHL).

matin, les quatre planchers du bâtiment n° 5 s'effondrent, heureusement sans faire de blessés, les ouvriers ayant eu le temps de se réfugier sur les balcons. C'est un coup dur pour Gros et Samuel de Mollin, l'ingénieur et représentant du brevet de béton armé Hennebique avec qui il avait déjà travaillé pour la policlinique, et qui continuait ici avec lui une collaboration.

En 1910, avec l'ensemble immobilier du chemin de Mornex, qui comprend les numéros 9, 11, 13, 15 et 17, se joue un débat intéressant témoignant d'une prise de conscience de la population et des pouvoirs

publics quant à la menace que représente la multiplication de vastes projets immobiliers pour le paysage. Le panorama de Montbenon sur les Alpes et le lac, si cher aux Lausannois, est alors mis en danger par le projet de Gros. En dépit de la politique libérale qui prévaut en matière d'urbanisme, les autorités publiques vont imposer une servitude de hauteur⁴⁰; pour ce faire, le Conseil communal libère 40 000 francs pour sauver la vue

⁴⁰ Le Nouvelliste vaudois, 21 septembre 1911.

depuis Montbenon⁴¹, déjà entamée par les immeubles de l'avenue Louis-Ruchonnet quelques années auparavant. Contre cette somme importante, Gros acceptera d'abaisser ses immeubles d'un niveau. Les cinq bâtiments sont implantés perpendiculairement à la rue et présentent un style discrètement régionaliste⁴². Leur disposition « en peigne » est rare à l'époque⁴³. John Gros maîtrise pleinement la construction de grands ensembles denses et, donc, rentables.

Si les deux premiers ensembles ont été commandités par des SI, ce dernier est financé et entrepris par Gros lui-même. À sa mort, les immeubles de Mornex compteront au nombre de ses propriétés.

L'investisseur

Durant sa carrière, John Gros travaille avec plusieurs agents d'affaires, notamment un certain C. Dupuis avec lequel il vend des terrains⁴⁴. Gros, comme on l'a vu, investit aussi dans des sociétés immobilières et, dans une moindre mesure, dans l'hôtellerie, deux secteurs financiers extrêmement rentables et prometteurs au tournant du siècle. Malheureusement pour lui, la Première Guerre mondiale les fait s'écrouler, et anéantit la valeur des actions détenues par l'architecte. Gros avait pris des risques en investissant beaucoup dans de très jeunes sociétés et en empruntant de l'argent en hypothéquant ses immeubles. Investisseur peu prévoyant, trop confiant et ambitieux, il perdra presque tout en raison de la crise⁴⁵.

En 1918, son premier fils Edmond meurt à l'âge de 23 ans de la grippe espagnole. Quant à Albert, il devient cuisinier et part s'installer à Berne l'année suivante. Dès décembre 1919, Gros semble ne plus pouvoir payer les intérêts de ses emprunts qui augmentent fortement⁴⁸. Cette période de difficultés financières et l'énorme pression qu'elle doit engendrer est peut-être à l'origine de la crise d'urémie (insuffisance rénale grave) qui provoque sa mort en octobre de la même année. Il semble avoir été incinéré⁴⁹, pratique nouvelle et rare à l'époque⁵⁰, mais qui était promue par les francs-maçons.

Toutefois, sa situation s'était compliquée dès 1912; en effet, dès cette date, son carnet de commandes est presque vide. En 1916, alors qu'il habite au chemin de Mornex, il est contraint de se convertir en agent de l'assurance Helvetia-Accidents⁴⁶. Le bureau qu'il aménage dans son appartement illustre bien ce changement, car la pièce sera dorénavant moins un atelier d'architecture qu'un bureau d'affaires, la planche à dessin étant l'unique vestige d'une activité qui semble révolue⁴⁷. La guerre est bien entamée, les fonds manquent pour construire et pour acheter; les ouvriers sont mobilisés. Gros n'a vraisemblablement pas réussi à amasser de fortune personnelle au cours de ses entreprises spéculatives: sa reconversion est donc inévitable pour survivre. Par une cynique ironie du sort, après avoir dû faire appel à un expert en assurance pour l'accident des Échelettes, il devient expert à son tour.

⁴¹ Le Nouvelliste vaudois, 1er novembre 1911.

⁴² INSA 5, p. 348.

⁴³ *INSA 5*, p. 348.

⁴⁴ FAL, 8 mars 1904.

⁴⁵ Merci à Frédéric Python pour l'aide apportée à cette partie, notamment dans la compréhension et l'analyse du bénéfice d'inventaire.

⁴⁶ GdL, 8 janvier 1917, p. 4.

⁴⁷ ACV, K XIX 29/341 n° 182, partie du bénéfice d'inventaire qui contient les actifs de la succession.

⁴⁸ ACV, S 125 478, partie du bénéfice d'inventaire qui contient les passifs de la succession.

⁴⁹ Avis mortuaire publié par la famille de John Gros, *Tribune de Lausanne*, 8 octobre 1920.

⁵⁰ Le crématoire de Montoie à Lausanne avait été construit en partie sur des fonds privés en 1909 (INSA 5, p. 347).

Selon le bénéfice d'inventaire effectué à la demande de ses héritiers, sa fortune s'élève à 1 967 319 francs⁵¹, constituée en grande partie par ses biens immobiliers⁵². Pour le reste, le contenu de son appartement et de son bureau n'a pas grande valeur. Il n'a plus d'argent à la banque et ses actions ne valent presque plus rien. Les dettes auxquels les héritiers auraient à faire face s'élèvent à plus de 4 500 000 francs⁵³... Albert refuse la succession, mais Amélie l'accepte, espérant peut-être laver la mémoire de son mari, ou soupçonnant que les immeubles ont été sous-évalués et qu'ils pourront reprendre de la valeur. Malheureusement pour elle, le marché ne se relèvera pas. Elle meurt le 20 avril 1940. Il n'y a alors plus d'héritier, ce qui signifie qu'Albert,

dont on perd la trace, est mort ou a de nouveau répudié l'héritage. C'est une avocate genevoise, Berthe Gautier⁵⁴, qui doit gérer une succession qui ne s'est sans doute pas simplifiée avec le temps.

Dans la nécrologie de l'architecte, la rédaction de *La Revue* le disait bien : la guerre fut pour John Gros une épreuve «vaillamment supportée». Bien que ses conséquences économiques lui aient été fatales, John Gros laisse malgré tout derrière lui une importante série d'édifices dont certains demeurent emblématiques, tels la maison Decker.

Iréna Pandazis

Iréna Pandazis, née en 1990 à Epalinges, obtient en janvier 2013 un Bachelor en histoire de l'art, français moderne et latin à l'Université de Lausanne. Après avoir travaillé à l'étranger dans l'enseignement, elle poursuit actuellement un master en histoire de l'art et français moderne dans la même université.

⁵¹ ACV, K XIX 29/341, n° 182.

⁵² Immeubles à la rue du Maupas 7 et 9, à l'avenue Louis-Ruchonnet 24, au chemin de Mornex 9, 19, et à l'avenue des Bergières 20, 22, que Gros possède avec un certain Auguste Morel.

⁵³ ACV, S 125 478.

⁵⁴ AVL, C29, fiche du contrôle des habitants d'Amélie Gros-Bringold.